

Nom : **Berrod**

Prénoms : *Emile Jules Georges* Surnoms : _____

NUMÉRO MATRICULE DU RECRUTEMENT : **1098**

CLASSE DE MOBILISATION : **1913**

SIGNALEMENT
 Cheveux : *Châtain clair* Yeux : *Bleu clair*
 Front : *moyen fuyant* Nez : *rectiligne petit*
 Visage : *ronde*
 Renseignements physiologiques complémentaires : _____

Taille : 1 mètre **64** centimètres.
 Taille rectifiée : 1 mètre _____ centimètres.
 Marques particulières : _____

ÉTAT CIVIL
 Né le **29 juin 1897** à *Montanges*
 canton de *Bellegarde* département de *L'Ain*, résidant
 à *Montanges* canton de *Bellegarde*
 département de *L'Ain* profession de *Cultivateur*
 fils de *Auguste, Lemblé*
 et de *Rozenant, Angèle, Philomène*
 domiciliés à *Montanges* canton de *Bellegarde*
 département de *L'Ain*
 Marié le _____
 Professions successives *Cultivateur en 1914*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS
 Inscrit sous le n° **4** de la liste du canton de *Bellegarde*
 Classé dans la **1^{re}** partie de la liste en 1915 *appelé bon service armé*
 Classé dans la _____ partie de la liste en 19 _____

DEGRÉ D'INSTRUCTION
3

NUMÉROS



191. La Grande Guerre 1914 — Le nouveau canon long de 150 m/m créé par le Creusot et offert à l'armée, il a supériorité marquée sur la portée des canons allemands. Phot-Express

Incorporé le 8 janvier 1916 au 171ème Régiment d'infanterie de Belfort.
 Blessure de guerre par éclats de grenade.
 Puis reconnu inapte à l'infanterie mais ... apte à l'artillerie lourde à tracteurs.
 85ème régiment d'artillerie lourde à tracteurs.



Campagne contre l'Allemagne

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES

Incorporé à compter du 8 janvier 1916, au 171^{me} Rég^{mt} d'Infanterie à Belfort. Arrivé au Corps et sortit de 2^e classe le 9 janvier 1916. Passé au 139^{me} Rég^{mt} d'Infanterie le 12 novembre 1916 (Décision Ministérielle N° 14901 1/11 du 12 octobre 1916.) Passé au 114^{me} Rég^{mt} d'Infanterie le 6 février 1917. Passé au 113^{me} Régiment d'Infanterie le 25 août 1918. (Décision du Grand Quartier Général, N° 816 du 21 août 1918.) Reconnu inapte à l'Infanterie, apte à l'artillerie lourde à tracteurs. (Commission de réforme de Clermont-Ferrand du 11 février 1919, pour "lésion adhérente et fixe de la région sus-épineuse et inter-scapulaire droite, limitation des mouvements d'élévation et de rotation du bras qui dépassent l'horizontale, consécutivement à plaie par éclat de grenade". Blessure de guerre.) Passé au 84^{me} Rég^{mt} d'Artillerie Lourde le 9 Mars 1919. (Décision du Colonel Commandant les subdivisions N° 2029 du 5 Mars 1919. Amoyé au congé illimité de démobilisation par le 54^{me} Rég^{mt} d'Artillerie le 25 Septembre 1919, 10^{me} échelon, N° 1886, Certificat de bonne conduite accordé. Revenu à Montanges (Ain) riche matricule créé affecté pour la mobilisation au 4^{me} Rég^{mt} d'Artillerie de Campagne Passé au 85^{me} R. d'Art. 5^{de} à Tracteurs plan A. Passé au 186^{me} régiment d'Artillerie Lourde par changement de dénomination Passé au Centre 106^{me} d'Artillerie le 1^{er} Janvier 1928. Passé au 142^{le} d'ouvriers d'artillerie le 1^{er} Mai 1929, plan B, en ext^{on} de la D.M. n° 22687 du 28.11.1928

CORPS D'AFFECTATION

Armée active
 171^{me} Rég^{mt} d'Infanterie, Belfort
 139^{me} Rég^{mt} d'Infanterie, Garnat
 114^{me} Rég^{mt} d'Infanterie, Lyon
 113^{me} Rég^{mt} d'Infanterie, Clermont-Ferrand
 84^{me} Rég^{mt} d'Artillerie Lourde
 4^{me} Régiment Part^{mt} de Camp^{mt}
 85^{me} R. d'Art. 5^{de} à Tracteurs
 186^{me} Rég^{mt} d'Artillerie Lourde
 106^{me} d'ouv. n° 1886
 142^{le} d'ouv. d'art. affecté spécial 106 4
 sans affectation
 Depot Agricole 145

Disponibilité et réserve de l'armée active

Armée territoriale et sa réserve

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES